N° 7. MERCREDI. 23 JANVIER 1833.

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 50 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

JOURNAL
DE LA VILLE
ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'Imprimerie du Journal. Les insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

RUSSIE. — *St.-Pétersbourg*, 2 *janvier*

On lit dans le *Journal de Saint-Pétersbourg*, une déclaration dont voici un extrait. La *Gazette de France* a inséré, dans son numéro du 22 novembre, un article du *Journal de Commerce*, en ajoutant qu'il était bien à désirer que son contenu puisse être démenti comme inexact. Voici le démenti : Il n'est nullement vrai que la population appauvrie des gouvernemens de Witepsk, de Mohilew, de Wilna, de Grodno, de Minsk, de la Volhynie, de la Podolie, d'une partie de l'Ukraine et de la province de Bialystock, a été envoyée en Sibérie. Il est vrai que l'insurrection a plongé dans la misère une grande partie de la population de ces provinces. Le gouvernement impérial travaille sans relâche à guérir les plaies que l'insurrection a faites. Cette insurrection a empêché le paysan de faire sa récolte ; le gouvernement l'a pourvu de blé ; elle a entraîné une foule de gens faciles à égarer et les a exposés à la misère et à l'exil, le gouvernement a rendu tous ces malheureux à leur pays et à leurs familles ; ils se sont soumis de rechef aux lois et sont retournés dans leurs foyers domestiques. Le gouvernement sait qu'il peut se fier dorénavant à leur soumission, parce qu'ils n'oublieront jamais les maux que l'insurrection avait accumulés sur leurs têtes.

Il est tout-à-fait faux qu'on a envoyé sur la ligne du Caucase quarante mille familles polonaises, toutes propriétaires de biens fonds. Il n'appartient qu'à l'esprit de révolte de déchirer ainsi les relations les plus sacrées, et d'arracher des familles entières au sol qui les a vues naître. Le gouvernement impérial a la conscience d'avoir pardonné à un grand nombre d'individus qui s'étaient insurgés contre leurs supérieurs ; il ne connaît pas une seule famille toute entière qui aurait été condamnée au bannissement. Il est également faux que la cathédrale de Wilna doit être transformée en un magasin à poudre, et l'église des Saints-Pères à Ponewiec en une salle de bal ; il est faux enfin que dans le seul diocèse de Wilna on aurait transformé 120 couvens catholiques en autant d'églises grecques, et remplacé les prêtres selon le rit latin par d'autres du rit grec.

ALLEMAGNE. — *Francfort*, 15 *janvier*.

De nouvelles négociations seront, à ce qu'on dit, entamées au sujet de la Belgique, et la conférence se tiendra ailleurs. Cependant le baron Bulow restera à Londres, et un nouveau plénipotentiaire sera chargé exclusivement de traiter des affaires belges. On apprend aussi que de la part de la Russie un autre plénipotentiaire prendra part à ces discussions, le prince Lieven devant rester à Londres, et le comte Matuschewicz recevoir une autre destination. On prétend savoir que dans ce moment il existe des négociations importantes entre notre cabinet et ceux de Russie et d'Angleterre, qui ne concernent pas la Belgique seule et sur lesquelles on espère avoir sous peu des éclaircissemens.

Du 16. — Les journaux de France et de Belgique avaient assuré, il y a quelques jours, qu'un congrès allait être tenu à Francfort pour terminer les affaires hollando-belges, et pour consolider la paix de l'Europe. Plusieurs feuilles aujourd'hui annoncent que le congrès ne se composera pas seulement de ministres, mais qu'il sera formé par les monarques eux-mêmes. Nous allons donc voir arriver à Francfort, si l'on doit les en croire, les cinq puissances représentées à la conférence de Londres.

Ce serait pour les Francfortois une heureuse circonstance, et nous applaudirions volontiers à tout ce qui peut ajouter au lustre du pays ; mais, comme nous n'aimons pas les mystifications, nous sommes obligés en conscience de dire que nous ne pensons pas qu'il y ait un mot de vrai dans cette nouvelle. (*Journal de Francfort.*)

Hanau, 15 *janvier*.

On lit dans la gazette de notre ville l'article suivant qui donne des détails pleins d'intérêt sur le commerce de l'Allemagne.

« Malgré la fâcheuse influence que les événemens ont eue sur le commerce, il a repris, dans ces derniers tems, de son activité ; il n'en est résulté pourtant que des bénéfices assez minces par suite de la baisse qu'ont éprouvée plusieurs articles. L'activité la plus grande se remarquait dans le commerce maritime de l'Allemagne septentrionale avec l'Angleterre. C'est la laine dont l'exportation est du plus grand rapport ; de Hambourg seul il en a été expédié en Angleterre, l'année dernière, 26 millions de livres. On demandait de préférence des laines communes et les draps les plus ordinaires destinés à l'habillement des troupes. Les cuirs à semelles étaient aussi très-recherchés. Les fabricans des schals de Vienne ont fait à Leipzig des commandes de fils de poil de chameau tellement considérables, qu'il a été impossible de satisfaire à toutes. On ne s'est pas autant enquis d'autres articles, de toiles, par exemple, dont l'Amérique septentrionale faisait d'ordinaire des achats fort considérables ; ce qu'il faut attribuer aux discussions qui s'y sont élevées au sujet des droits d'entrée, et au défaut de sûreté toujours croissant qui en est résulté pour les relations commerciales de ce pays. Les Américains, qui s'attendaient à une augmentation de droits, se sont réglés en conséquence et approvisionnés à tems des marchandises de l'Allemagne. C'est pour cette raison que leurs achats en dernier lieu ont été moins importans. Les Indes occidentales ont au contraire offert au commerce de l'Allemagne des chances beaucoup plus favorables. De Russie et de Pologne les acheteurs n'affluent pas encore aux foires du nord ; on se ressent toujours de l'épuisement des ressources que la guerre a produit dans ces pays. On s'y plaint amèrement de n'avoir point de débouchés pour les fourrures et autres produits.

» On ne voyait à la foire de Leipzig absolument personne de Tiflis, et les acheteurs venus de Bucharest et Jassy se sont contentés du strict nécessaire, se plaignant du système d'interdiction de la Russie. Les conséquences des prohibitions prononcées par la Russie sont que les relations avec le pays de la mer Noire et de la Méditerranée, au lieu de se faire par la route du nord, s'établissent par la mer Adriatique et les ports de Trieste et de Venise qui correspondent directement avec Hambourg, ce qui nuit de plus en plus au commerce de Leipzig.

» Il est arrivé récemment à Hambourg, venant d'Angleterre, une quantité prodigieuse d'objets fabriqués et de denrées coloniales, ce qui a occasionné une baisse très-considérable. Les fabricans de draps d'Aix-la-Chapelle et de Verviers ont fait des ventes considérables pour le nord de l'Allemagne et les contrées de la mer Baltique à la foire de Francfort-sur-l'Oder, qui a été en général fort animée.

» On peut assigner plusieurs causes à la diminution du commerce dans ces derniers tems. L'élévation dans le prix de la plupart des produits par suite des apparences de guerre, a été un grand obstacle à leur exportation ; elle eût été même nulle sans l'envoi en France d'une bien petite partie de céréales. *Les dépenses immenses de l'armement en Hollande* ont fait cesser toute construction de navires, et les achats de bois de l'Allemagne ne sont plus guère que le dixième de leur importance passée. *La Belgique a perdu de son aisance*, et les craintes de la guerre n'ont pas disparu ; de là aussi préjudice pour le débit des vins du Rhin.

» L'importation sur le Rhin des denrées coloniales en Allemagne n'a pas éprouvé, dans ces derniers tems, une diminution bien sensible ; cette branche de commerce a néanmoins fait de grandes pertes occasionnées par l'interdiction de l'Escaut et par la surabondance des marchandises en Hollande, pertes que la baisse dans le prix a rendues plus considérables encore. Les événemens de la Belgique ont eu d'ailleurs une influence favorable sur la situation de Hambourg et de Brême.

» L'activité du commerce sur l'Elbe et le Weser croît toujours en raison des charges que l'on impose à la navigation du Rhin ; ce qui est confirmé par les dernières nouvelles de ces contrées. »

ANGLETERRE. — *Londres*, 19 *janvier*.

On lit dans le *Courier* :

« Nous pouvons assurer que le gouvernement français serait bien aise de rendre les garnisons hollandaises ; en effet, il n'entrait pas dans ses vues de les retenir prisonnières, et il n'y a consenti que

par déférence pour le maréchal Gérard, qui en avait fait une condition de la capitulation.

» Quant à la levée de l'embargo sur les navires hollandais, et à l'abandon du blocus des côtes de la Hollande par le gouvernement anglais, on assure positivement, dans les cercles les mieux informés, qu'on fera ces concessions au roi de Hollande pour placer hors de tout doute le désir sincère des gouvernemens français et anglais, d'arranger les différends entre la Hollande et la Belgique par des moyens pacifiques. »

Du 16: — Le *Court-Journal* annonce que le roi et la reine des Belges se proposent de faire, au printems, un voyage en Angleterre et de passer une quinzaine de jours dans leur résidence de Claremont.

Ce journal assure que le voyage à Anvers du marquis de Douro, duc de Wellington, a pour but de recueillir des renseignemens pour la discussion qu'on se propose d'appeler dans le parlement, sur les affaires hollando-belges, et en particulier sur l'expédition d'Anvers.

— On fait courir dans la cité le bruit qu'une flotte russe fait voile en ce moment pour l'Asie mineure, ayant à bord des troupes destinées à venir au secours de la Porte ottomane. D'un autre côté on dit que 80,000 russes s'avancent de l'intérieur de la Russie vers la frontière turque. Ces mouvemens seraient vus avec le plus grand mécontentement par le cabinet autrichien, aussi le prince de Metternich est-il très-empressé auprès de l'ambassadeur de France afin de s'opposer, s'il le faut, aux envahissemens futurs que l'on redoute de la part de la Russie.

— Lundi dernier un affreux incendie a éclaté à Liverpold. Une vingtaine de magasins ont été la proie des flammes; dix personnes sont mortes à la suite de blessures qu'elles ont reçues. La valeur des propriétés détruites surpasse 200,000 livres st. Il y en avait pour 121,000 l. st. d'assurées. Elles consistaient en 10,000 balles de coton et 2000 de denrées coloniales et salpêtre.

— Des nouvelles récentes de la flotte de l'amiral Sartorius nous la présentent comme étant dans la situation la plus déplorable et la plus critique. Après s'être vu interdire tous les ports d'Espagne et chasser de Vigo, elle s'est rendue aux îles Bayonna, où elle restera probablement. Nous apprenons en effet que, par suite de la disposition à se mutiner, manifestée par les équipages à raison de la rareté et de la mauvaise qualité des provisions et du retard apporté à leur compter leur paie, l'amiral Sartorius a cru devoir déclarer que tout individu mécontent était libre de quitter le service, en conséquence, 100 hommes à bord de son propre vaisseau et les trois quarts de l'équipage du *Dona Maria* avaient demandé à se retirer. Ainsi, ces bâtimens n'avaient plus le nombre d'hommes suffisant pour manœuvrer.

Mais ce qu'il y avait encore de plus fâcheux, c'est qu'une mésintelligence s'était déclarée, on ne sait pas encore pour quel motif, entre l'amiral Sartorius et le commandant en second, le capitaine Mins, à l'intrépidité et à la bravoure duquel on devait en grande partie le succès de l'attaque contre le vaisseau amiral miguéliste le *Jean VI*; en conséquence, ce dernier avait offert sa démission. (*Albion.*)

FRANCE. — *Paris*, 19 *janvier.*

On dit que des forces anglo-françaises sont réunies dans la Méditerranée, et que de nouveaux ordres d'armemens viennent d'être expédiés dans les différens ports militaires. On dit aussi que les troupes françaises en Morée ne rentreront pas en France et recevront une toute autre destination.

— On lit dans le *Journal des Débats :*

« La réunion d'une armée prussienne sur les bords de la Meuse était une mesure de précaution militaire exigée par notre expédition d'Anvers.

» Anvers pris, l'armée a repassé la frontière. C'était pour le gouvernement français, donner à la fois à l'Europe la mesure de sa force et de sa loyauté.

» Le gouvernement prussien vient à son tour d'ordonner la dislocation du corps de la Meuse, commandé par le général Muffling.

» Il y a dans tout ceci un échange de procédés loyaux qui ne peuvent que resserrer les liens de toutes les puissances de l'Europe, et asseoir la paix générale sur une base inébranlable. »

— Nous empruntons la nouvelle suivante au *Garde national* de Marseille, sans pouvoir encore la garantir :

« Une maison recommandable de notre ville a reçu hier des lettres de Smyrne, dont elle a bien voulu nous donner communication.

Smyrne, 15 décembre (extrait).

Le navire de guerre français l'*Eglé* arrive d'Alexandrie et apporte la nouvelle que la paix entre le grand seigneur et le pacha d'Egypte était faite; j'ai parlé au commandant de ce navire. »

Extrait d'une lettre d'un autre correspondant, du 18 décembre:

« On dit que l'affaire de Syrie est terminée, grâce à l'intervention de la France. Nous saurons positivement cela sous peu de jours, le consul de France ayant expédié, par courrier extraordinaire, des dépêches à Constantinople, apportées par un bâtiment de guerre français. »

— Rapprochement singulier et qui toutefois n'implique pas contradiction. Aujourd'hui même figurait parmi les convives de M. Dupin le curé de Sainte-Valère, église de sa paroisse, et le soir on remarquait dans son salon M. le chargé d'affaires du pape.

On conçoit facilement que dans cette entrevue entre les deux hommes d'église et M. le président de la chambre, il a dû être question de ce qui venait de se passer à la séance, et M. Dupin, dit-on, leur a expliqué comment les principes politiques qui faisaient exclure le cergé des élections départementales, n'étaient point incompatibles avec la considération qui est due aux membres de ce clergé, quand ils ont la sagesse de se renfermer dans les fonctions du sanctuaire. (*Constitutionnel.*)

Amsterdam, 13 janvier.

Quoique, depuis la dernière agression par votre cabinet, on ne soit guère disposé ici à négocier sans l'entremise du cabinet de Berlin, on a cependant jugé convenable d'envoyer un contre-projet que vous aurez lu dans les journaux hollandais, et notamment dans le *Handelsblad*. On ne peut méconnaître, sans la plus grande injustice, que ce contre-projet contient les prétentions les plus modérées et les plus conciliantes; on se flatte qu'il sera accueilli favorablement. — Déjà on nous écrit de Londres qu'on serait disposé à nous rendre nos *prisonniers de paix* et à lever l'embargo sur nos bâtimens dans les ports anglais et français, avant d'entamer de nouvelles négociations. — D'un autre côté, les nouvelles de Berlin ne laissent pas de doute sur la ferme intention des cours du Nord, non-seulement de nous soutenir dans nos justes prétentions, mais de ne plus souffrir qu'on se permette de nouvelles violence contre nous. Cependant, les journaux anglais, et spécialement le *Times*, nous menacent de la colère même de la Prusse, *si nous insistons à mettre un péage quelconque sur l'Escaut*. Le *Times* oublie que le droit de mettre un péage sur la navigation de l'Escaut ne nous a jamais été contesté, et que le taux modéré du péage que nous avons déjà proposé doit nous assurer l'appui des trois cours du Nord.

Nous désirons donc bien sincerement que notre contre-projet soit adopté pour en finir. C'est alors seulement que la Belgique regrettera amèrement son union avec la Hollande, et je suis persuadé qu'en dernier résultat le partage entre la Hollande et la France aura lieu comme le seul remède à tant de maux. En attendant, le parti catholique obtient de Léopold les plus grandes concessions et la promesse de la restitution des biens du clergé, à condition que Mgr. van Bommel usera de toute son influence pour rendre favorable à Léopold la partie la plus respectable de la nation qui tient toujours pour le roi Guillaume. Vous aurez su sans doute la conversation qui a eu lieu dernièrement entre lui et le roi Léopold à ce sujet. Ce prince, dégoûté des personnages qui l'entourent en ce moment, témoigne le désir de les renvoyer tous dès qu'il aura réussi à lui attacher les classes nombreuses qui forment le parti orangiste. Ce digne prélat ne néglige aucun moyen pour s'acquitter fidèlement de sa promesse. Voila certainement un beau résultat de cette révolution. C'est ainsi que même les plus grands ennemis du roi Guillaume sont forcés de lui rendre justice, en convenant que tout ce qui est respectable en Belgique lui est demeuré fidèle. (*Tribune.*)

PAYS-BAS. — *La Haye*, 17 *janvier.*

Une estafette expédiée de Dusseldorf hier (16), à dix heures du matin, nous apporte la nouvelle qu'il y était arrivé un ordre du cabinet pour faire commencer le 18 le mouvement rétrograde de l'armée d'observation prussienne des bords de la Meuse.

Bruges, 17 *janvier.*

Les débats dans l'affaire Voortman ont été clos ce matin, à onze heures et demie; 90 questions ont été soumises à la délibération du jury, qui est resté en délibération jusqu'à neuf heures du soir.

Après communication de sa déclaration, la cour a dû également délibérer; enfin, à onze heures et demie, le jugement a été prononcé. Nicolas Verslycke, surnommé *Taye*, a été condamné à quinze années de travaux forcés; Théodore-Corneil Berlo, surnommé *Janssen*, à dix-huit années idem et 500 francs d'amende; Adrien Thoorens, aux travaux forcés pour la vie et la marque; Jean-Charles Janssens, surnommé *Brooljes*, et Pierre Piero, surnommé *Boone*, chacun à six années de réclusion; Jean-Baptiste de Jonghe, et Constantin Speltiers, surnommé *Delange*, aux travaux forcés pour la vie et la marque; Lievin-Jean Somers, à dix années de réclusion; Jean-Frédéric Verbrugghe, à douze années idem et 500 francs d'amende; Joseph Gabriel et Auguste Diegen-

hand, chacun à sept années de réclusion et 500 francs d'amende.

Verhaeken, tambour, J. Mahieu, A. Vercouteren, A. Bonne, J. C. Maeszeele, P. de Cock, J. Gabriel, C. Bordelue et P. Kilmoes ont été acquittés.

Le plus grand nombre des séances ont été consacrées à l'audition des témoins, tant a charge qu'à décharge. Les plaidoieries ont été entammées le 16 Elles sont remarquables, tant de la part du ministère public que de celle des défenseurs.

Bruxelles, 19 *janvier*.

En ordonnant à la Belgique d'avoir sous le armes un nombre d'hommes disproportionné à sa population et à ses moyens pécuniaires, la France dispose d'elle d'une manière beaucoup plus large, plus absolue, que si déjà les provinces méridionales du royaume des Pays-Bas avaient repris leurs anciens noms de départemens. Mais ce que l'histoire remarquera comme preuve particulière de sa domination absolue, c'est que la France a voulu que l'armée belge restât l'arme au bras, quand l'honneur exigeait qu'elle partageât les dangers de l'armée française dans les jours de combats. Mais, dira-t-on, si la Belgique est si absolument, si profondement *française*, comment pourra-t-on l'appeler encore anglaise? Expliquons cette énigme: elle mérite bien l'attention de nos lecteurs. L'Angleterre peut se vanter d'avoir un mode tout particulier de s'arroger la domination sur un pays quelconque dans toutes les parties du monde. L'Angleterre, en étendant au-delà de tout ce qu'on a pu imaginer son système manufacturier, s'est placée dans la nécessité de fournir les produits de ses fabriques à tous les peuples du monde; une stagnation même légère dans ses exportations compromet sa paix intérieure, et si elle n'y porte remède, l'existence de son gouvernement est menacée. De là, tout pays qui lui porte ombrage par sa prospérité commerciale et manufacturière, est son ennemi et doit subir sa loi. Le royaume des Pays-Bas, et particulièrement ses provinces méridionales, comme éminemment industrielles, ont été vouées par elle a la destruction. L'Angleterre attache peu de prix à l'occupation territoriale, et sa population ne lui permet pas d'étendre et de maintenir sa domination de cette manière; mais elle a dit a la Belgique: cultivez vos terres, détruisez vos fabriques, et le peuple belge s'est tué brutalement sur ce qui faisait sa prospérité et fondait la réputation dont il avait droit de jouir. L'Angleterre a atteint son but et même au-delà; car il était hors de toute probabilité que les meneurs de ce peuple osassent compter sur son abrutissement au point de lui dire que sa prospérité était factice et que ce peuple répondit qu'il le croyait.

Ainsi le triomphe de l'Angleterre est complet; la Belgique, sous ce rapport, est anglaise, autant que cette *protectrice* le désire; elle a le bonheur d'être française et anglaise, et nous ne croyons pas qu'on puisse donner une autre solution aux questions que nous avons posées en tête de cet article. Plusieurs de nos idées, de nos assertions sont susceptibles de plus de développemens que nous ne leur en avons donnés, mais nous pouvons les reserver pour un autre moment, surtout si notre solution trouvait quelque contradicteur.

Du 20. — Il paraît que le nommé Roumage, si connu par le procès qu'il a subi à Paris et à Orléans, par suite d'un vol de 500 mille francs, a joué un rôle dans le vol des diamans de la princesse d'Orange. Bientôt les tribunaux hollandais auront à s'occuper de cette affaire, dont l'instruction est presque terminée. (*Politique.*)

— On assure que des ordres ont été donnés pour la dislocation de la division de réserve d'infanterie de l'armée du nord, commandée par M. le lieutenant-général Schramm. De nombreux congés sont successivement accordés de tous les points où sont rassemblés nos soldats. Ces mesures paraissent être la conséquence de la certitude que l'on acquiert de plus en plus du maintien de la paix générale.

— Plusieurs journaux de Paris révoquent en doute la nouvelle donnée par le journal de Marseille, que la paix serait conclue entre le sultan et le pacha d'Egypte. Si cette nouvelle était vraie, dit le *Courrier français*, il est à croire qu'on en aurait été informé officiellement par la voie de Vienne. Il circulait hier dans le commerce des lettres de Smyrne, du 20 décembre, c'est-à-dire de cinq jours postérieures à celles que rapporte le *Sémaphore*. Elles parlent d'une victoire complète remportée aux environs de Brousse par Ibrahim-pacha, et de la réunion des restes de l'armée turque à l'armée égyptienne; enfin de la suite que le vainqueur donnait à ses avantages en dirigeant une division de 20,000 hommes sur Smyrne.

— Le *Temps* donne une lettre de Londres portant que le ministère anglais est décidé à traiter la malheureuse Irlande avec la sévérité la plus cruelle. L'*habeas corpus* y sera suspendu, et le marquis d'Anglesey, investi d'un pouvoir absolu, pourra à son gré déclarer en état de siége la partie du pays qui lui conviendra. Un mot du magistrat sera suffisant pour ordonner l'arrestation de tout suspect; un conseil de guerre jugera les accusés, et les jugemens seront sans appel.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Luxembourg, 23 *janvier*.

Les délits forestiers se multiplient d'une manière effrayante, dans les bois qui environnent la ville. Il est tems que des mesures soient prises pour garantir les propriétaires contre les dévastations dont ils se plaignent. Les gardes-forestiers se prêtent mutuellement assistance pour chasser les delinquans et constater les délits; mais ils parviennent difficilement à imposer au nombre et ils ne peuvent pas être continuellement, jour et nuit, dans les bois dont la conservation leur est commise. Nous savons que les principaux propriétaires ont exposé cet état de choses à l'autorité et ont demandé protection contre ces exploitations qui se font en plein jour et en attroupemens considérables.

— On nous écrit de Dippach: « Malgré la défense de se trouver en armes dans le rayon stratégique de la forteresse, nous voyons de tems a autre paraître dans notre commune des gendarmes belges de la brigade d'Aubange, qui y viennent, l'un après l'autre, soit pour avoir des nouvelles, soit pour faire la police. On pense qu'ils feraient mieux de circuler là où ils en ont le droit et de mettre un terme aux exploits des brigands qui attaquent les gens sur les chemins publics. Le garde-champêtre d'Ellange a été attaqué dans les environs de Herserange, terrassé et dépouillé de tout ce qu'il portait sur lui, à l'exception des fioles de médecine qu'il était chargé de remettre au vicaire de son village et dont les brigands n'avaient que faire. »

— On assure que des malfaiteurs ont arrêté une femme dans un chemin vicinal, près de Hobscheid, et lui ont enlevé tout l'argent qu'elle avait sur elle.

— On lit dans les journaux anglais ce qui suit:

« Ces jours derniers il a régné la plus grande activité à Claremont: la maison de campagne de S. M. Léopold, roi des Belges, par suite d'ordres qui avaient été reçus, portant que tout fut mis en bon état. On a obtempéré à ces ordres, et des ouvriers nombreux et plusieurs artistes renommés sont actuellement employés à réparer et à embellir Claremont. En même tems une partie considérable du mobilier sera retiré, à ce que nous apprenons, et remplacé par des meubles neufs et fort riches. »

— On lit dans la *Gazette d'Augsbourg* l'article suivant marqué de deux astériques:

« Des nouvelles conférences sur les affaires hollando-belges doivent, nous assure-t-on, s'ouvrir sous peu de tems ailleurs qu'à Londres. Le baron Bulow n'en continuerait pas moins à occuper son poste à Londres et serait remplacé à la nouvelle conférence par un autre diplomate uniquement chargé du soin des affaires belges. La Russie sera également représentée à cette conférence par un autre diplomate que le prince de Lieven, qui restera à Londres; quant au comte Matuschewicz, ambassadeur extraordinaire à Londres, il recevra une nouvelle destination.

» On prétend qu'il y a en ce moment des communications d'un haut intérêt et n'ayant aucun rapport avec les affaires de la Belgique, entre les trois cabinets de Londres, Berlin et Saint-Pétersbourg; l'objet en sera connu bientôt. Nous avons appris uniquement jusqu'ici que des personnes dignes de toute confiance ont été chargées et ont reçu des instructions spéciales pour s'entendre *sur une question de la plus haute importance;* on fait mille conjectures sur ces ordres mystérieux et on cherche à les rattacher à mille questions étrangères. Mais comme de nos jours il n'y a plus de véritable secret possible et qu'un cabinet quelconque ne peut tenir long-tems ses plans dans le secret, nous pensons que les ténèbres de ce mystère seront bientôt dissipés. »

— En supposant que la terre contienne une population de 1.000 millions d'habitans, et en allouant 33 ans pour une génération, les morts de chaque siècle s'éleveront a 30 millions, ceux de chaque jour à 82,000, ceux de chaque heure à 3.446. Mais comme le nombre des décès est à celui des naissances annuelles s'élèvent à 36 millions, celles de chaque jour à 4,109. En comptant trois générations dans un siècle, et supposant que le monde ait existé 5,700 ans, il y a eu depuis la création seulement 190 générations, 129 depuis le déluge, et 64 depuis l'ère chrétienne.

Sur chaque mille individus, il en meurt 30 annuellement; le nombre des habitans de tous les pays se renouvelle tous les 30 ans.

Sur 200 enfans il en meurt un dès sa naissance, et plus d'un tiers dans l'espace des deux premières années. Dans tous les pays, les naissances sont plus nombreuses que les décès; la proportion des naissances du sexe masculin et féminin n'offre pas une grande différence. (*Bonhomme Richard.*)

Depuis assez long-tems, *les jeunes gens* avaient gardé le silence. C'était fort judicieux; nous nous étions rangés du côté du public qui leur en savait gré. Ils s'en sont répenti, comme d'une bonne

action, et des personnalités, telles que le *Courrier belge*, dans ses défuntes correspondances, en admettait quelquefois, sont venues égayer les arides colonnes de la feuille *ultrà-juvénile*. On ne répond pas au jappement des petits chiens et l'on passe son chemin. Que dire à des imberbes qui font le honteux métier d'insulter à la noble conduite des Français leurs défenseurs, en jetant de la boue au vieux et brave Chassé, dont les Français ont admiré la belle défense? Sans doute, les ingénieurs qui ont élevé, il y a deux ans, plus ou moins, les barricades d'Arlon, sont compétens pour juger *de la mollesse et de la sottise* du brave guerrier que le maréchal Gérard a d'avance recommandé à l'admiration de l'Europe! Sans doute, Chassé a même eu tort de se rendre si tôt, car les ingénieurs arlonnais savent quels étaient encore ses moyens de résistance, combien de vivres et de matériel lui restaient encore! Ils proclament qu'il aurait pu tenir *des mois entiers!* Ils s'y connaissent les ingénieurs arlonnais, à tel point que, pour preuve, pas n'est besoin de fouiller bien avant dans les ridicules annales de la jactance lovaniste. Un jour, un détachement de la garnison prussienne devait faire une ronde dans les environs de la forteresse; le bruit se répandit à Arlon qu'un bataillon de la garnison était en marche pour prendre possession de la capitale révolutionnaire du grand-duché. Les barricades existaient; il y avait même du canon en batterie; toutefois, il est juste de dire que le mortier-monstre n'y était pas. N'importe, les merveilles du génie sont oubliées; on emballe en hâte les archives; on fait son paquet en toute diligence et l'on se prépare à vider les lieux. Avouez que les juges de la conduite du général Chassé se connaissaient en défense de places fortes et qu'ils ont merveilleusement démontré alors comment on résiste *des mois entiers*. Hélas! ce n'était pourtant qu'une fausse alerte.

N'est-ce pas là une représentation de la fable du lion devenu vieux et de l'âne? Heureusement, pour de pareils coups de pied, le vieux Chassé ne se fâchera pas; sa figure n'en dira rien.

Au surplus, faudra-t-il répondre par des faits aux détracteurs des Luxembourgeois? Nous ne serons pas difficiles sur les mots. Appelez patriotisme ou bienfaisance le sentiment qui donne l'impulsion à leur générosité envers les défenseurs de la citadelle, envers les veuves et les orphelins de tant de braves, peu nous importe: voyons les résultats.

La souscription a produit jusqu'à ce jour 778 florins. Voilà ce qui est certain et exact. On ne compte pas, dans cette somme, les offrandes particulières de plusieurs villages qui ont volontairement institué des collectes et qui en ont envoyé le produit à Luxembourg.

Voulez-vous en savoir plus, messieurs les *jeunes gens?* On vous dira que l'on a renoncé à faire des collectes à domicile, dans notre ville, parce que l'empressement des habitans à venir souscrire spontanément a été tel, que l'on a jugé inutile de provoquer plus spécialement leur bienfaisance.

Quant à nos pauvres, ce n'est pas *avec les miettes de nos tables* que nous les soulageons; cela serait d'une outrecuidance par trop gastronomique; nous les soulageons d'une manière plus réelle; par exemple, si le correspondant des *jeunes gens* voulait consentir à perdre sa dernière dent contre le bon sens et la droiture qu'il cherche vainement à mordre, nous lui dirions d'aller consulter les registres de la commission des secours contre les ravages du choléra et ceux du bureau de bienfaisance; il se convaincrait que les dons ont dépassé les besoins nécessaires au traitement des malades atteints du choléra; il s'assurerait que les pauvres de la ville, en majeure partie, reçoivent des secours périodiques et que d'abondantes distributions en bois de chauffage sont ajoutées aux aumônes ordinaires. Il est vrai que les lundis, quelques mendians nous arrivent du dehors; ce sont des malheureux que le nouveau régime de liberté prive de travail et qui viennent en fraude prélever un tribut sur la charité des habitans de la ville, lorsque dans leurs villages la misère est au comble.

Il est plaisant, le correspondant, il veut faire accroire à *ces bons jeunes gens* qu'à Luxembourg la *misère est grande et les revenus nuls, parce que l'octroi n'est plus d'aucun rapport.* Et s'il n'y avait plus d'octroi du tout, il faudrait donc ployer bagage et prendre la fuite en faisant le signe de la croix sur nos murailles désertes! Allons donc, vous vous moquez de nous, compère! Qu'ont de commun les diminutions des recettes municipales avec les revenus des particuliers? Est-ce ignorance ou mauvaise foi qui vous ont fait ainsi parler au rebours de toute notion d'économie publique?

Vraiment, on ne disconviendra pas que les taxes d'octroi de la ville n'aient reçu un coup funeste de l'affranchissement accordé aux matériaux et aux denrées destinés à l'approvisionnement militaire de la forteresse. Nous n'examinerons pas jusqu'à quel point les particuliers, et surtout la classe commerçante, ont pu en souffrir. S'il y a eu des sujets de plainte, nos concitoyens savent que leurs magistrats municipaux ne les ont pas laissés tomber en oubli et qu'ils ont réclamé auprès de l'autorité compétente. Mais, en suivant une marche légale pour parvenir à des réformes que l'intérêt public commande, ils n'ont pas crié sur les toits; ils n'ont pas ameuté les carrefours; ils ont agi ostensiblement mais sans jactance, et il n'appartient pas à qui n'a pas apprécié même les moindres élémens d'un objet de si haute importance de le lancer dans le public avec cette légèreté d'écolier qui ne doute de rien et qui ne trouve ses approbateurs que parmi ces aveugles auxquels il faut du bruit et de la vaine fumée, par-dessus toute chose au monde.

Luxembourg, le 22 janvier 1833.

Monsieur le Rédacteur,

Instruit que par une méprise inexplicable mon nom continue à figurer parmi les membres de la commission d'agriculture qui s'est formée à Arlon, je crois de mon devoir, et comme sujet loyal et comme fonctionnaire de Sa Majesté notre Roi Grand-Duc, de décliner un titre dont on veut me gratifier malgré moi, et de protester publiquement contre des fonctions que l'on se plaît à m'attribuer sans que je les aie recherchées ni acceptées.

Veuillez en conséquence, monsieur le Rédacteur, donner à ma présente telle publicité que la circonstance exige, et agréer l'assurance de ma plus parfaite considération,

J.-P. HUBERTY, père, not.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

AVIS AU PUBLIC.

Les personnes qui désirent faire assurer leurs propriétés par la *Compagnie d'assurance de l'Escaut*, à Anvers, ou qui auraient des affaires à terminer avec elle, sont priées de vouloir bien s'adresser à son correspondant actuel. Mr. *G.-J. De Marie*, à Luxembourg.

A VENDRE une belle MAISON, propre à tout commerce, située rue de Beaumont, n° 32, aboutissant d'un côté à la maison du sieur Wagner, et de l'autre à celle du sieur Didier. Les amateurs qui désireraient l'acheter sont priés de s'adresser à Jean Fischer, fabricant de tabac, rue de la Boucherie, pour avoir de plus amples renseignemens.

AVIS. — M. BRACH, dentiste breveté du royaume, de retour de son voyage, a l'honneur d'en prévenir le public, et de lui faire de nouveau ses offres de service pour tout ce qui concerne son état.

Il est logé chez madame veuve Fischer-Seyler, confiseur, rue du Marché-aux-Grains, n° 390.

Anzeige. — Daß ich von meiner Reiſe wiederum hier angekommen bin, zeige ich dem geehrten Publikum hiermit ergebenſt an, und empfehle mich in allen Zweigen der Zahnarzneikunſt.

Brach, Königl. approbirter Zahnarzt des Reiches,
wohnt bei der Wittwe Fiſcher-Seyler, Conditorin, N° 390.

Nachricht. — Eine bei Dudeldorf (Preußen) gut gelegene Mahl-Mühle mit zwei Gängen und die Einrichtung zu einem dritten, iſt unter billigen Bedingniſſen zu verkaufen. — Liebhaber mögen ſich an Herrn Stümper, Gerichtsvollzieher in Grevenmacher, wenden.

Die ſeitwärts Straßen und Mamer gelegene, mit zwei Gängen verſehene Gaſchtmühle, ſteht vom künftigen erſten April an, nebſt den rings herum gelegenen Gärten, Wieſen und Ackerländereien, auf ein Ziel von 3, 6 oder 9 Jahren zu verpachten.

Miethluſtige belieben ſich deshalb geradehin an den Eigenthümer, Hrn. Notar Cuno, N° 196, zu Lützemburg, zu wenden.

MERCURIALES. — 2e QUINZAINE DE NOVEMBRE 1832.

NATURE DES DENRÉES.	PRIX MOYENS PAR RASIÈRE, à	
	Luxembourg.	Arlon.
Froment	8 62	0 00
Méteil	7 82 1/2	0 00
Seigle	0 00	0 00
Orge	5 31	0 00
Avoine	2 66	0 00
Pois	0 00	0 00
Farine de froment	0 00	0 00
Farine de seigle	0 00	0 00
Pommes-de-terre d'été	0 00	0 00
Idem d'hiver	1 47	0 00
Beurre, la livre des P.-B.	0 91	0 00
Foin, les 100 livres des P.-B.	2 35	0 00
Paille, id. id.	2 05	0 00
Bois de hêtre, la corde	3 53	0 00
Id. de chêne	0 00	0 00

LUXEMBOURG. — IMPRIMERIE DE J. LAMORT, PLACE D'ARMES.